

> Généralités

Les façades contribuent à donner la première impression d'un bâtiment, aussi nécessitent-elles une grande attention et beaucoup de soin. Les matériaux de construction, l'enduit, la couleur, les finitions racontent leur histoire.

Quelques questions à se poser

- Une dégradation de l'enduit est-elle signe d'un autre désordre (structure, étanchéité, etc.) ?
- Quel est le type de support (moellons, parpaings, autre) et d'enduit ?
- Peut-on déterminer la nature et la teinte d'origine de l'enduit ?

> Le support

Avant toute intervention, un diagnostic attentif de l'enduit en place est nécessaire. Si l'ancien enduit est encore bien adhérent, l'application d'un badigeon à la chaux peut suffire.

Toutefois, si une réfection de l'enduit s'avère nécessaire, il convient de bien analyser le support (moellons, parpaing, etc.). Le choix de l'enduit se fera en fonction du type de support : un enduit au ciment peut être tout à fait adapté à une maçonnerie en parpaings de béton. Or, un tel enduit est totalement inadapté à la maçonnerie ancienne.

> Les types d'enduits

Utilitaire ou décoratif, l'enduit désigne un ouvrage de revêtement pour garnir, protéger ou finir une surface. Il protège les constructions de l'humidité et de l'usure du temps.

Il existe des enduits à la chaux et des enduits à base de ciment ou de plâtre. On préférera les premiers, notamment sur le bâti ancien, car ils favorisent les échanges hygrométriques entre le support et l'extérieur.

Exemple d'enduit de ciment sur mur de moellons. Le ciment emprisonne l'humidité, empêche la respiration du mur et provoque des dégradations (effritement des moellons et fissuration de l'enduit).



L'enduit à la chaux : chaux + sable

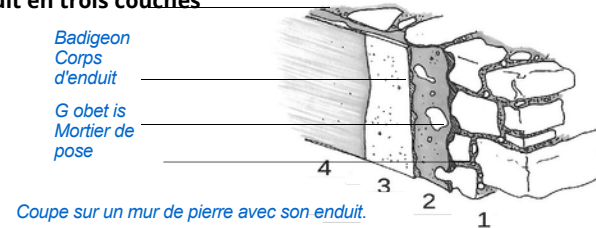
La chaux peut être hydraulique. Elle est nommée NHL2, 3,5 ou 5 selon sa résistance et sa prise se fait à l'eau. La chaux peut aussi être aérienne, nommée CL90, 80 ou 70 on l'appelle aussi chaux grasse et sa prise se fait à l'air.

Le sable (ou agrégat) constitue l'ossature de l'enduit. Il le colore et lui donne sa texture finale. Son diamètre est compris entre 1 et 4 mm.

> Mise en œuvre

Traditionnellement, les enduits à la chaux sont réalisés en trois couches avec du sable de rivière (il contient moins d'impuretés que celui de carrière) et de la chaux.

L'enduit en trois couches



1° couche : le gobetis ou couche d'accrochage. Elle assure la liaison entre le support et le dégrossis.

2° couche : le dégrossis ou corps de l'enduit. C'est la couche la plus épaisse, elle imperméabilise le mur et rectifie les inégalités de surface. Son application se fait une semaine après la 1° couche.

3° couche : La finition. Elle donne, notamment grâce au pigment, l'aspect final à l'enduit. Elle doit être fine et poreuse et s'applique trois semaines après le dégrossis.

Le ciment gris, peu esthétique, est déconseillé, il peut également provoquer des dégradations.

Plusieurs aspects de finition existent (taloché, lissé, brossé, gratté, feutré, etc.). Une finition plus fine et lisse, réalisée à la truelle par exemple, évite les salissures. Les aspects rustiques ou ribbés sont à proscrire.

Il existe des enduits mono-couche et pelliculaires prêts à l'emploi. Il faut à éviter; cependant ils peuvent être utilisés pour des constructions nouvelles dans des secteurs sans enjeu patrimonial (lotissements, zones d'activités) et sur des surfaces très planes.

Sur bâti ancien

On procède par piquage (si nécessaire) et réfection d'enduit avec mise en œuvre de matériaux de même nature que ceux employés à l'origine (pour éviter d'éventuelles incompatibilités de matériaux).

L'enduit est posé avec une truelle sans sur-épaisseur par rapport aux encadrements existants (il est posé en retrait (3 à 5 mm), des pierres de taille ou affleure au nu des pierres d'encadrement ou chaînages d'angles sans effet de double encadrement). La pose de baguettes d'angle ou la réalisation d'un enduit tiré à la règle est à proscrire.

Les joints de pierre de taille doivent être réalisés au mortier de chaux et à la poudre de pierre finement talochés. Ils sont lissés et peu larges, ni saillants ni rentrants. Si de la matière manque en surface (la pierre est épaupérée), le ragréage se fera avec le même mortier que le mortier de joint ou un mortier spécial de réparation de pierre.

Sur bâti neuf

Comme pour le bâti ancien, l'enduit est de préférence posé en trois couches. Il est appliqué à la truelle; sa finition sera de préférence lissée ou talochée, les finitions grattées ou écrasées sont à proscrire.

> Peinture et badigeon

La peinture et le badigeon embellissent les façades. Le badigeon a de plus des qualités protectrices contre les champignons et les bactéries.

Peinture

Une peinture minérale à fort pourcentage en silicates (taux > 80%) est recommandée. Les peintures épaisses plastiques, acryliques ou vinyliques sont à éviter. Les siloxanes sont envisageables sur des supports déjà peints : ils donnent un aspect mat et lisse comme les anciens badigeons.

Badigeon

C'est une préparation à base de chaux (2 à 3 volumes d'eau pour 1 volume de chaux) parfois avec de l'alun (durcisseur) et un corps gras. Il est conseillé sur le bâti ancien et permet une coloration au choix sur un enduit à la chaux.

Sur un enduit ancien, le badigeon permet de façon économique d'unifier l'aspect d'une façade dans des tons naturels.



Teintes

Il est bien de détecter toute trace de coloration antérieure pour réintroduire les couleurs d'origine. Le coloris de l'enduit est souvent donné par la couleur du sable (notamment en Moselle), sinon des pigments naturels de type ocres ou autres pigments minéraux peuvent être ajoutés à l'enduit ou au badigeon. Les pastels (bleu, vert, rose) ne seront acceptés qu'exceptionnellement, à condition que l'époque du bâtiment le permette et que les couleurs s'harmonisent avec celles du bâti environnant. Il est recommandé de prendre référence sur le nuancier local de couleurs ou de contacter l'UDAP.

> Ravalement de façade

Lors d'une restauration de façade, le ravalement partiel est à éviter. Il est conseillé de respecter les matériaux et le savoir-faire utilisé à l'origine.

Nettoyage de la pierre de taille

La pierre sera nettoyée à la brosse souple et à l'eau douce ou par hydrogommage basse pression.

Nettoyage haute pression, sablage, ponceuse, produits acides ou abrasifs sont à proscrire au risque de détruire la couche protectrice de la pierre (le calcin) et de favoriser une dégradation rapide. Il est préférable de ne pas avoir recours à des produits hydrofuges car ils empêchent la pierre de « respirer » et peuvent causer des dommages. Une eau forte (4 à 6 volumes d'eau et 1 volume de chaux) pourra être appliquée après nettoyage pour harmonisation. Les anti-graffitis doivent être incolores, microporeux, réversibles et totalement compatibles avec le support.

> Bon à savoir

Sur les façades les plus riches, les enduits étaient parfois décorés, notamment avec des faux appareils ou faux joints (tirés au fer ou peints), il convient de les préserver ou de les reproduire.

Traditionnellement, le soubassement n'est pas distingué de la couche d'enduit. Si le soubassement fait partie de l'écriture architecturale d'origine, alors la rénovation

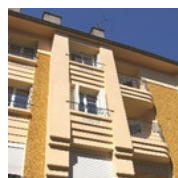


Un ravalement est l'occasion de dissimuler réseaux et éléments de ventilation jusqu'alors apparents en façade.

> Adaptation au contexte local

En Moselle, dans l'architecture allemande et post-allemande, on pourra trouver des peintures minérales de teintes pastel gris-bleu, vert pâle, etc. Les couleurs doivent néanmoins être subordonnées à la composition de la façade.

Dans l'architecture « Art Déco » des années 1920-30, on trouve fréquemment des enduits à gros grains de type tyrolien ou « jettis au balai ». Cette spécificité doit être maintenue dans le cadre d'un ravalement.



Enduit tyrolien typique de la période « Art Déco » des années 1920-30.

Cette liste de spécificités locales n'est pas exhaustive. Il est fortement conseillé de se rapprocher de l'UDAP avant de commencer les démarches administratives.

> Le cadre légal

Dans les espaces protégés, comme les Sites patrimoniaux remarquables ; les périmètres de 500 mètres et les périmètres délimités des abords de monuments historiques des prescriptions supplémentaires peuvent être exigées.

DRAC Grand Est

Site de Metz - 6 place de Chambre
57000 Metz Tél: 03 87 56 41

Enduit et ravalement de façade

Architecture d'habitation

> Les Unités départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

UDAP de Meurthe-et-Moselle

45 rue Sainte Catherine Bât P - 3e étage
54000 NANCY
Tél : 03 57 29 16 70
udap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr

UDAP de la Meuse

Parc Bradfer
14 avenue Antoine Durenne
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 29 79 93 83
udap.meuse@culture.gouv.fr

UDAP de Moselle

10 -12 place Saint-Etienne
57000 METZ
Tél : 03 87 36 08 27
udap.moselle@culture.gouv.fr

UDAP des Vosges

Quartier de la Magdeleine
Entrée 5 Bâtiment B
5 Rue du Général Haxo
88000 EPINAL
Tél : 03 29 29 25 80
udap.vosges@culture.gouv.fr



Direction régionale
des affaires culturelles

septembre 2026

Toutes les fiches sur :
<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est>



© DRAC GE - Illustrations : N. BARTHELEMY

FICHE CONSEIL